



communiqué de presse

Le SNPNC-FO et l'UNSA syndicats représentatifs des hôtesses de l'air, des stewards et du personnel d'encadrement (PNC) à AIR FRANCE sont contraints de déposer un préavis de grève pour les 29, 30, 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2011 à la Compagnie AIR FRANCE.

Ils protestent contre la précarisation de leur profession par :

- La diminution des compositions d'équipage, et la mise en place de nouveaux services à bord inadaptés avec un impact négatif sur la qualité du service offert aux clients ;
- La dégradation des fonctions sécurité, sûreté et secourisme du métier ;
- La détérioration du dialogue social par le passage en force en décision unilatérale ;
- L'attrition de la filière PNC et des perspectives de carrière ;

Le mouvement concerne tous les vols au départ des bases d'Orly, de Roissy, et de Marseille.

Le mot d'ordre débutera le 29 octobre à 00h01 pour se terminer le 2 novembre à 23h59.

Les organisations syndicales exigent que la Direction retire l'ensemble des projets inacceptables qu'elle entend mettre en œuvre.

Fatiha Aggoune
Présidente du SNPNC-FO
06 98 30 14 80

Philippe Sportes
Secrétaire Général Adjoint UNSA
06 77 39 64 62